



Séance du 29 mai 2026

**Rapport 7 - Intervention de Mathieu PANCIATICI**

Groupe Environnement et Solidarités

Dans ce rapport, le Département renouvelle sa candidature auprès de l'ARS PACA pour le portage du centre de vaccination départemental. Il n'y a pas grand-chose à dire.

Je souhaite cependant profiter de cette tribune pour attirer l'attention sur un enjeu sensible et urgent : la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), proposée aux élèves de 5ème dans les collèges volontaires. Quarante établissements des Alpes-Maritimes se sont engagés dans cette lutte contre une maladie dont le nom, aussi poétique qu'il soit, ne doit pas masquer la réalité : le HPV est responsable de près de 6 400 nouveaux cas de cancers chaque année en France. La prévention et la vaccination en sont donc des piliers essentiels, et nous en sommes les relais.

Pourtant, dans notre région, seulement 42 % des filles et 24 % des garçons sont couverts par cette vaccination. Ces chiffres sont insuffisants.

Pour que cette campagne porte ses fruits, il est indispensable que les professionnels de l'Éducation nationale, en première ligne, soient soutenus, formés et protégés. En effet, il n'est pas aisé pour un professeur ou une infirmière scolaire d'aborder le sujet d'une infection sexuellement transmissible avec des enfants dont la moyenne d'âge est de 12 ans. Pourtant, c'est précisément à cet âge, avant les premiers rapports sexuels, que le vaccin est le plus efficace.

Or, de nombreux personnels subissent des interpellations musclées de la part de parents mécontents, tandis que d'autres, par crainte des conflits, préfèrent se taire et ne pas promouvoir la vaccination. Un grand nombre de parents ne répondent pas aux sollicitations.

Nous pouvons prendre exemple sur des modèles existants, très avancés comme l'Australie ou le Royaume-Uni.

C'est pourquoi je propose que notre centre de vaccination départemental intègre un volet dédié à l'accompagnement des personnels éducatifs, avec :

Des formations pour les outiller face aux objections et aux fake news, en leur fournissant des arguments scientifiques clairs et accessibles ;

Un dispositif de signalement et de soutien pour les cas d'agressions ou de pressions, en partenariat avec les rectorats et les services de santé au travail ;

Des campagnes de communication communes entre le Département, l'ARS et l'Éducation nationale, afin de désamorcer les tensions et de rassurer les familles sur les bienfaits de la vaccination.

Protéger nos enfants, c'est aussi protéger ceux qui les éduquent. Et protéger nos enseignants, c'est garantir que la mission de santé publique puisse s'exercer sereinement, sans crainte ni violence.

La vaccination est un acte de solidarité, pas un sujet de conflit. Nous pouvons être un département moteur dans ce domaine.

Merci de votre attention